

Diagnostic raisonné
du patrimoine bâti

Parc naturel régional Scarpe-Escaut *UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI*

Secteur Coeur de nature

Synthèse communale de Warlaining



Juillet 2008



Parc
naturel
régional
Scarpe - Escaut



Sommaire

Préambule	p. 3
<ul style="list-style-type: none">• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural• Présentation de la synthèse communale	
Présentation générale du territoire communal	p. 5
<ul style="list-style-type: none">• Carte IGN• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)• Situation dans le <i>Cœur de nature</i>• Historique• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel	
Caractéristiques du patrimoine bâti communal	p. 9
<ul style="list-style-type: none">• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i>• Synthèse du bâti repéré• Caractéristiques du bâti en images	
Bâti privé repéré	p. 14
Bâti agricole	p. 17
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Habitat	p. 24
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Petits éléments de patrimoine bâti	p. 28
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti public	p. 33
<i>Cartographie (repérage)</i>	
Bâti civil	p. 33
Bâti religieux	p. 39
Enjeux	p. 42
Glossaire	p. 44





Préambule

L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raismes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constituée de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing. Depuis, Tilloy-les-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raismes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au *premier axe d'action du programme* de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au *volet « connaissance »* du programme et est *complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets*.

Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ **niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.**

Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 **observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.**

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escout et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en juillet 2008.



Présentation générale du territoire communal

Fiche d'identité

Canton : Sin-le-Noble
Arrondissement : Douai
Intercommunalité : Communauté de communes Cœur d'Ostrevent
Superficie : 3,89 km²
Population (en 2006) : 549 habitants
Densité : 141 habitants/km²
Cours d'eau : Scarpe

Origine du nom : *Warlennium* (première trace écrite du nom du village, en 1046)¹

Document d'urbanisme : Carte communale

Nombre de parcelles bâties sur la commune : 334

Nombre de bâtiments repérés sur la commune : 56

Situation dans le Cœur de nature

La commune de Warlaing dépend de l'arrondissement de Douai et du canton de Sin-le-Noble. Elle fait partie de la communauté de communes du Cœur d'Ostrevent. D'un point de vue paroissial, elle est regroupée avec les communes de Brillon et de Bouvignies. Le lieu de culte principal (l'église) se trouve à Brillon.

Historique

La première trace écrite du nom de Warlaing date de 1046 : le village prend alors le nom de Warlennium. Au VII^e siècle, l'ancien village d'Alnes, du latin aulne, est une dépendance de l'abbaye de Hamage, cédée au IX^e siècle aux moines de Marchiennes. Warlaing, appartenant à cette dernière abbaye, passe, à la fin du X^e siècle, dans la famille de Landas. En 1046, le bourg reçoit le nom de Warlennium. Le développement d'Alnes, entrepris à partir du XII^e siècle, est interrompu par deux importantes inondations en 1316 et par la peste noire en 1349. Warlaing appartient aux Hennin au XVII^e siècle, puis au marquis de Nédonchel au cours du siècle suivant. Un château, érigé au bord de la Scarpe, est détruit par Louis XIV en 1674-1678. L'association des communes de Warlaing et d'Alnes reçoit le nom d'Alnes en 1836, pour prendre celui de Warlaing en 1885. La culture du lin et du chanvre est florissante dans le secteur dès 1500 et subiste jusqu'au XIX^e siècle. Elle occupe alors encore treize hectares de terrain à Alnes, et cinq à Warlaing même en 1813.



¹ Le Patrimoine des communes du Nord, Flohic éd., Paris, 2001, tome 2, pp.1130-1131.

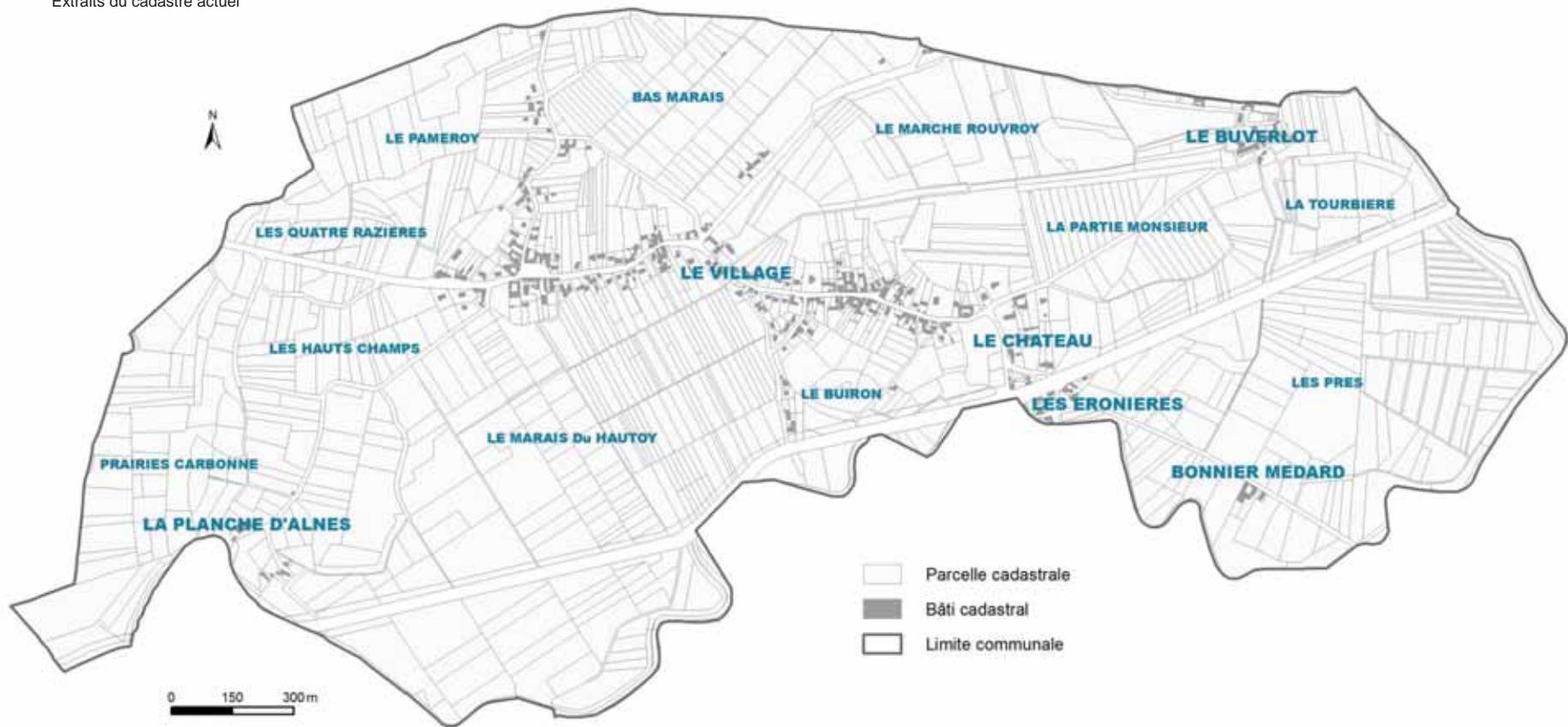
Evolution du bâti : étude des cadastres anciens



La comparaison du cadastre napoléonien de 1859 et du cadastre actuel tend à montrer que le parcellaire n'a que peu évolué sur la commune de Warlaing, si ce n'est l'implantation d'un nombre relativement important de pavillons contemporains ces 30 dernières années, comblant les dents creuses et reliant peu à peu les hameaux entre eux (notamment les deux centres anciens du village). Le village se compose alors de deux centres reliés par la route menant à Marchiennes : l'un dit "La Place", et l'autre où est implantée l'église. Deux hameaux viennent compléter cette première formation : la Planche d'Alnes et le Bouverlot. Il est par contre à noter la disparition du site du château, apparaît encore au milieu du XIX^e siècle.



Extraits du cadastre actuel



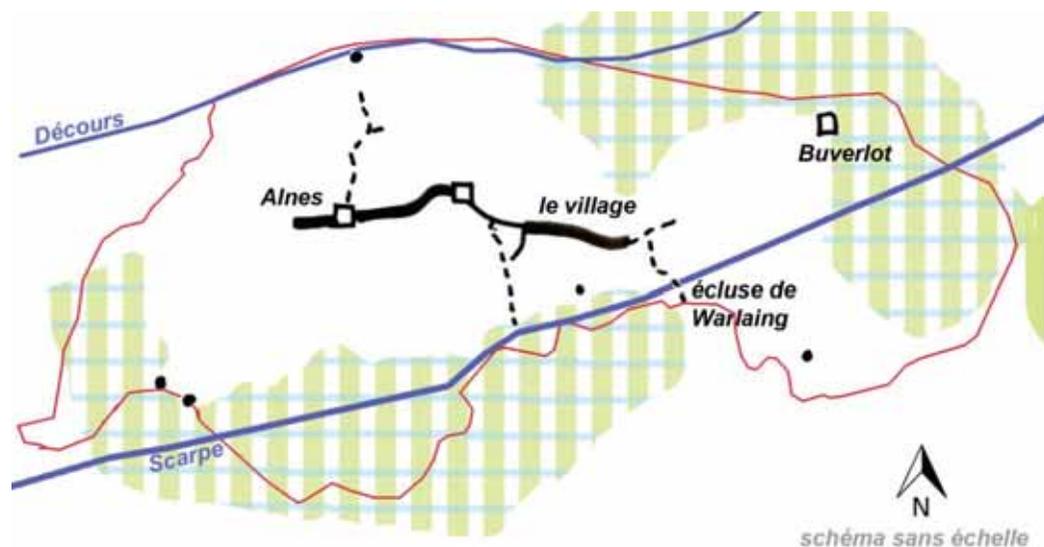
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPB® juillet 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Warlaing, un « village-rue »

Warlaing est un « village-rue » organisé le long de l'actuelle route départementale 99 traversant la commune, et témoignant d'une évolution assez récente. Comme vu précédemment, d'après le cadastre napoléonien (1859), deux pôles principaux co-existent au milieu du 19^e siècle : Alnes et sa place-carrefour, et le village, autour de l'église et du cimetière. Le bâti y est dense et d'origine agricole. Un chapelet lâche de fermes et de maisons s'étire le long de la voie reliant ces deux ensembles. Le village s'organise parallèlement à la Scarpe, déjà canalisée, entre voie d'eau et marais omniprésents. Deux petits ensembles se situent à l'écart : le hameau de Buverlot (au nord-est) et Planche d'Alnes (au sud-ouest). Le lieu-dit « le château » ne montre déjà plus trace d'un éventuel édifice de ce type.

Un troisième pôle se développe de manière concomitante à la construction de l'école entre le village et Alnes, aux alentours du début du XX^e siècle. Puis ces dernières décennies, la structure de Warlaing évolue : comblement pavillonnaire le long de la route D99, développement résidentiel le long d'axes secondaires au nord d'Alnes et au sud du village, densification autour de l'écluse.

Au gré de ces comblements et développements, les anciens pôles se réunissent pour donner la structure linéaire en « village-rue » actuellement connue de Warlaing.



Qu'est-ce qu'un village-rue ?

Le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on en retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : village-rue discontinu en plusieurs segments, ponctuation par quelques polarités ou épaississement ponctuel du bâti.

Des accroches secondaires peuvent venir se greffer sur l'axe principal, sous forme de simples rues (Warlaing) ou d'extension plus conséquentes comme un lotissement.

La tendance d'évolution est double. La physionomie d'un village-rue se complexifie par des extensions venant se greffer sur l'axe principal. La tentation de réunification des différents segments dans le cas d'un village-rue discontinu peut également aboutir à un changement d'organisation vers une structuration en réseau.

Cas de Warlaing

Au cœur de la plaine de la Scarpe, Warlaing est un village-rue s'agencant parallèlement au Décours au nord et à la Scarpe au sud, à prudente distance des secteurs humides des marais liés à ce cours d'eau. Un réseau de chemins parfois pavés témoigne du caractère rural et agricole du secteur.

Originellement concentré autour du village et du hameau d'Alnes comme le montre le cadastre de 1859, le bâti s'organise aujourd'hui selon trois pôles plus denses : le village, noyau dense rassemblant les services ; Alnes et sa place ; et entre les deux, le pôle autour de l'école. Le comblement de ce linéaire par de l'habitat pavillonnaire ces dernières décennies a conduit à la forme actuelle de village-rue. Quelques voies secondaires bâties complètent le village. Au-delà du village, deux autres secteurs se détachent : l'écluse

et Bouverlot. Par sa composition originale autour de la Scarpe et de cet ouvrage, le secteur de l'écluse marque l'entrée de la commune depuis Wandignies-Hamage. Le hameau de Bouverlot, originellement agricole et comblé par l'habitant récent, se niche au cœur du marais et des étangs.

	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)		Bâti isolé structurant
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)		Canaux (Scarpe ou Escaut)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)		Autre cours d'eau
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)		Plan d'eau
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)		Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)		Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)
			Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

Caractéristiques du bâti communal



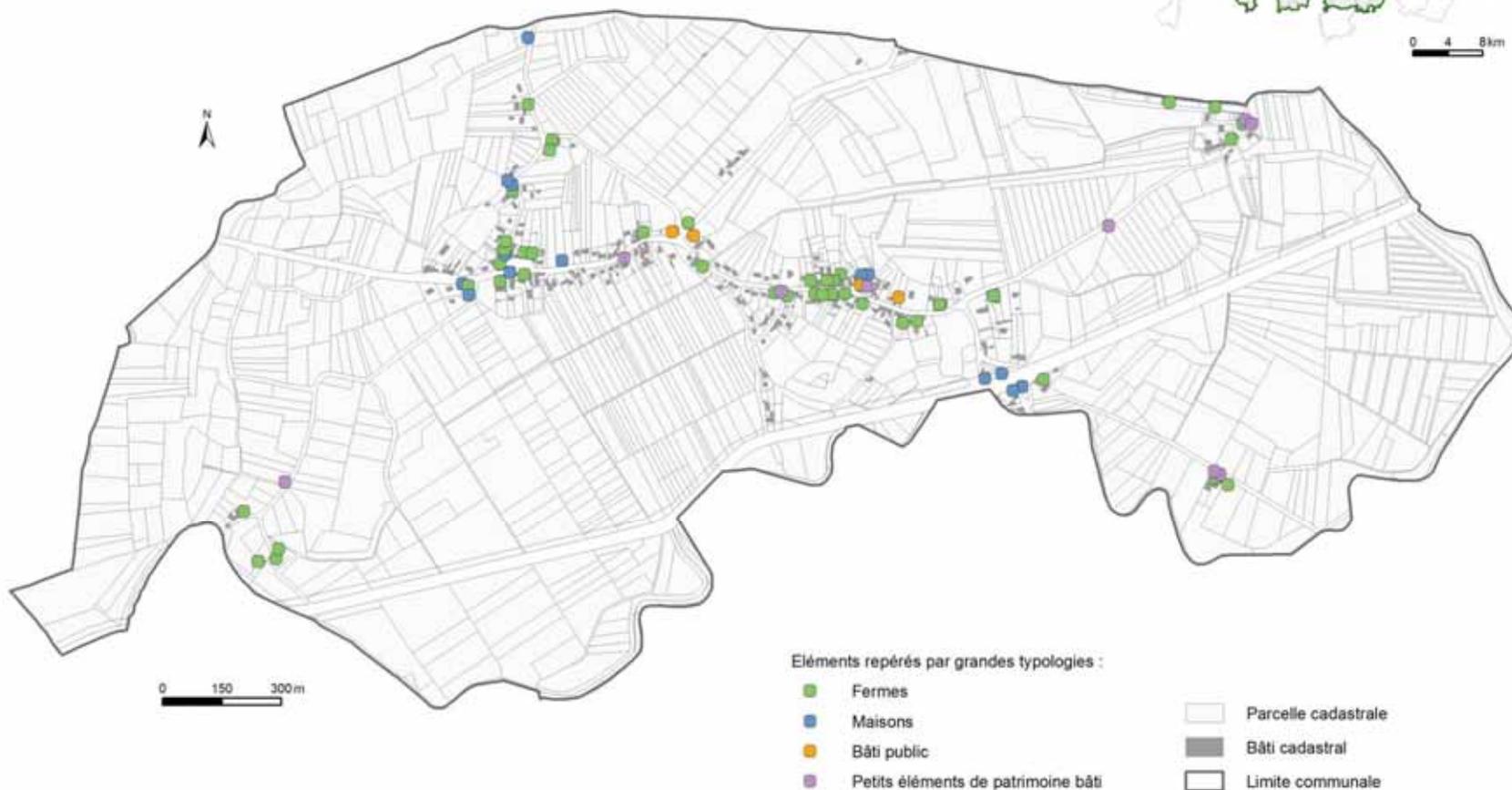
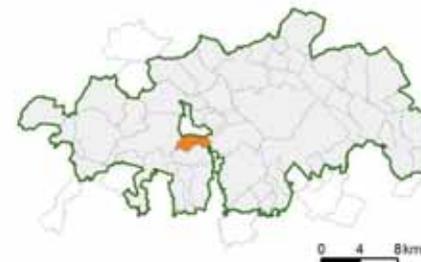
Représentation du bâti sur la commune

Ensemble des typologies repérées

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

Ensemble des typologies repérées

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



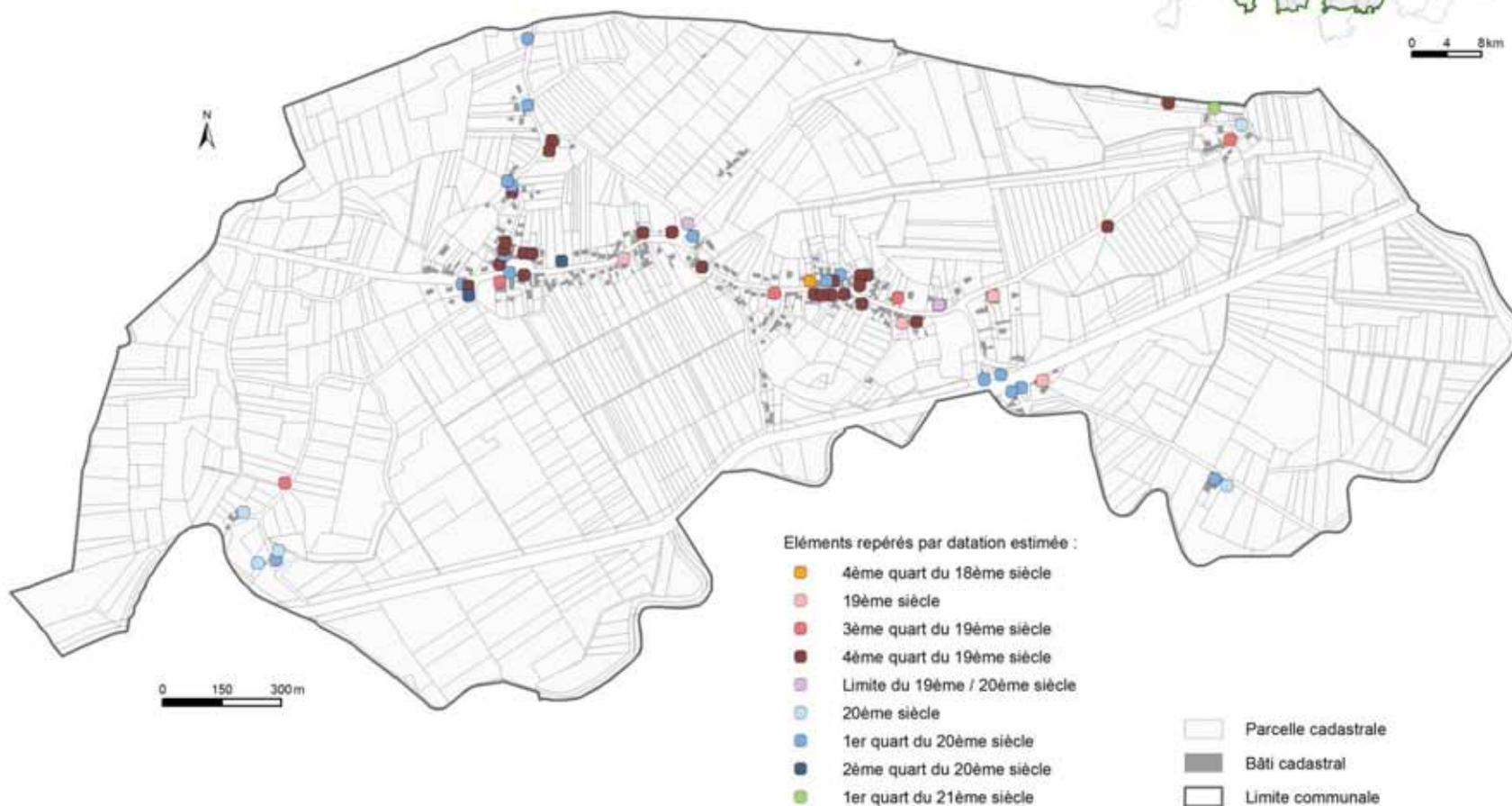
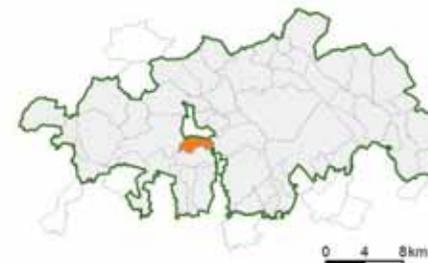
Repérage globale de la commune par époque de datation



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

Repérage global par époque de datation

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



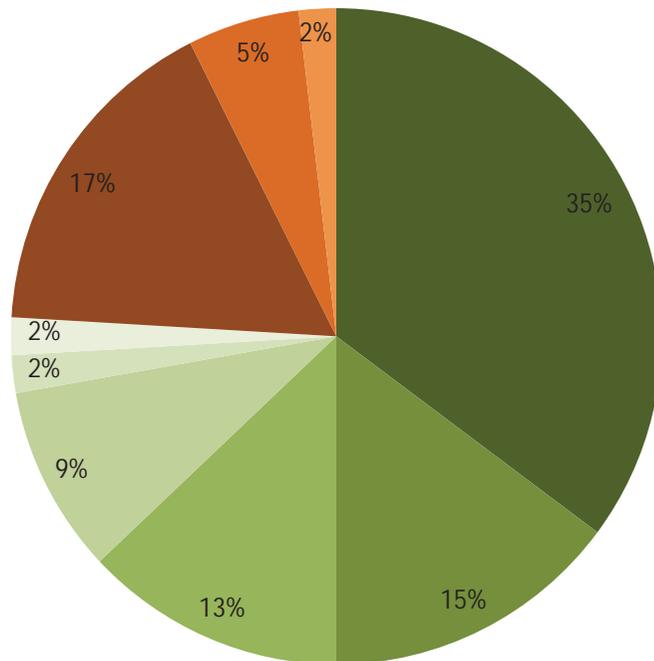
Nombre total de bâti privé repéré 56	Nbre par type	Caractéristiques principales														Caractéristiques complémentaires										
		Mitoyenneté			Niveau				Matériaux (gros œuvre)					Matériaux complémentaires		Représentativité sur la commune	Datation						Forme urbaine			
Typologies		mitoyen	semi-mitoyen	isolé	RDC	RDC + 1	RDC + 2	RDC + 3	combles habités	brique	Pierre blanche	Pierre bleue	grès	pan de bois	Pierre bleue (dalle)	grès (moellons)	en pourcentage	17e	18e	19e	19e/20e	20e	21e	centre bourg	écart/hameau	isolé
Ferme élémentaire	8																14%									
Ferme en L	19																35%									
Ferme en U	7																13%									
Ferme à cour fermée	5																9%									
Ferme (non définie)	1																2%									
"Cense"																										
Ferme-usine	1																2%									
Maison élémentaire	3																5%									
Maison de bourg	10																16%									
Maison d'angle	1																2%									
Maison double																										
Maison en série																										
Maison bourgeoise	1	Actuelle mairie, présentée dans la partie « Bâti public » (p. 31-32).																								
Villa																										



Synthèse du bâti repéré

Typologies repérées

- FERME ferme en L
- FERME ferme élémentaire
- FERME ferme en U
- FERME ferme à cour fermée
- FERME ferme-usine
- FERME ferme (non définie)
- MAISON maison de bourg
- MAISON maison élémentaire
- MAISON maison d'angle



Sur 334 parcelles bâties, 56 éléments ont été repérés lors de la campagne d'inventaire, soit un 1/6^e du bâti de la commune.

Avec plus de 77% du bâti repéré, le village de Warlaing se compose essentiellement d'un bâti agricole. La majorité de ce corpus est représenté par des fermes en L, comprenant 19 éléments repérés sur 42, soit un tiers du corpus de la commune. Le bâti agricole compte également des fermes élémentaires, fermes en U, fermes à cour fermées et une ferme-usine.

Ce bâti agricole est complété par un ensemble de maisons, représentées par les typologies de maison élémentaire, maison de bourg, maison d'éclusier, estaminet et maison bourgeoise. Ce corpus comporte 7 bâtiments sur 56, soit 13% du bâti repéré.

L'ensemble des bâtiments repérés datent pour leur majorité des XIX^e et XX^e siècles (77% du bâti repéré). Quelques fermes en L semblent dater du XVIII^e siècle (cf. carte en page 14).

Caractéristiques du bâti en images

Matériaux

Grès



Le plus souvent en soubassement.



Mais aussi utilisé pour le pavage des cours de fermes.

Peinture et badigeons à la chaux

Pour protéger les murs de briques des intempéries.



En soubassement, pour atténuer l'impact visuel des salissures et éclaboussures et protéger de l'humidité.



Ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

Portes

Portes d'entrée



Portes charretières



Fenêtres Ouvertures en façade



Ouvertures en toiture



Des lucarnes passantes...

...et des lucarnes
rampantes.



Fers d'ancrages

Outre le côté ornemental, le fer d'ancrage a pour fonction de fixer l'un à l'autre mur et poutre de plancher, pour les rendre solidaires. Ainsi le retrouve-t-on généralement entre les niveaux, mais aussi sur les pignons des habitations.



La partie visible du fer d'ancrage est appelée **hampe**.

Modénature de brique

Date portée

Ici, « 1881 ».



Rampants en épis, dits **wembergues** lorsque ceux-ci encadrent et débordent de la toiture.



Corniche



Couverture

Tuiles : pannes et jeu de couleurs



Toits recouverts de tuiles flamandes (pannes) naturelles ou vernissées, au lieu-dit de la Planche d'Alnes et dans le centre du village.

Exemples de motifs décoratifs sur des toits du centre du village et du lieu-dit Les Eronières: croix et damier de couleurs.



Petits détails : aération des combles et amortissements en faitière



Aération des combles des dépendances agricoles des fermes (Planche d'Alnes et centre bourg).



Amortissements au fait du toit sur les pignons des bâtiments : briques posées sur champs à l'aide d'un mortier à base de sable et de chaux (centre bourg et Planche d'Alnes).



Bâti privé repéré

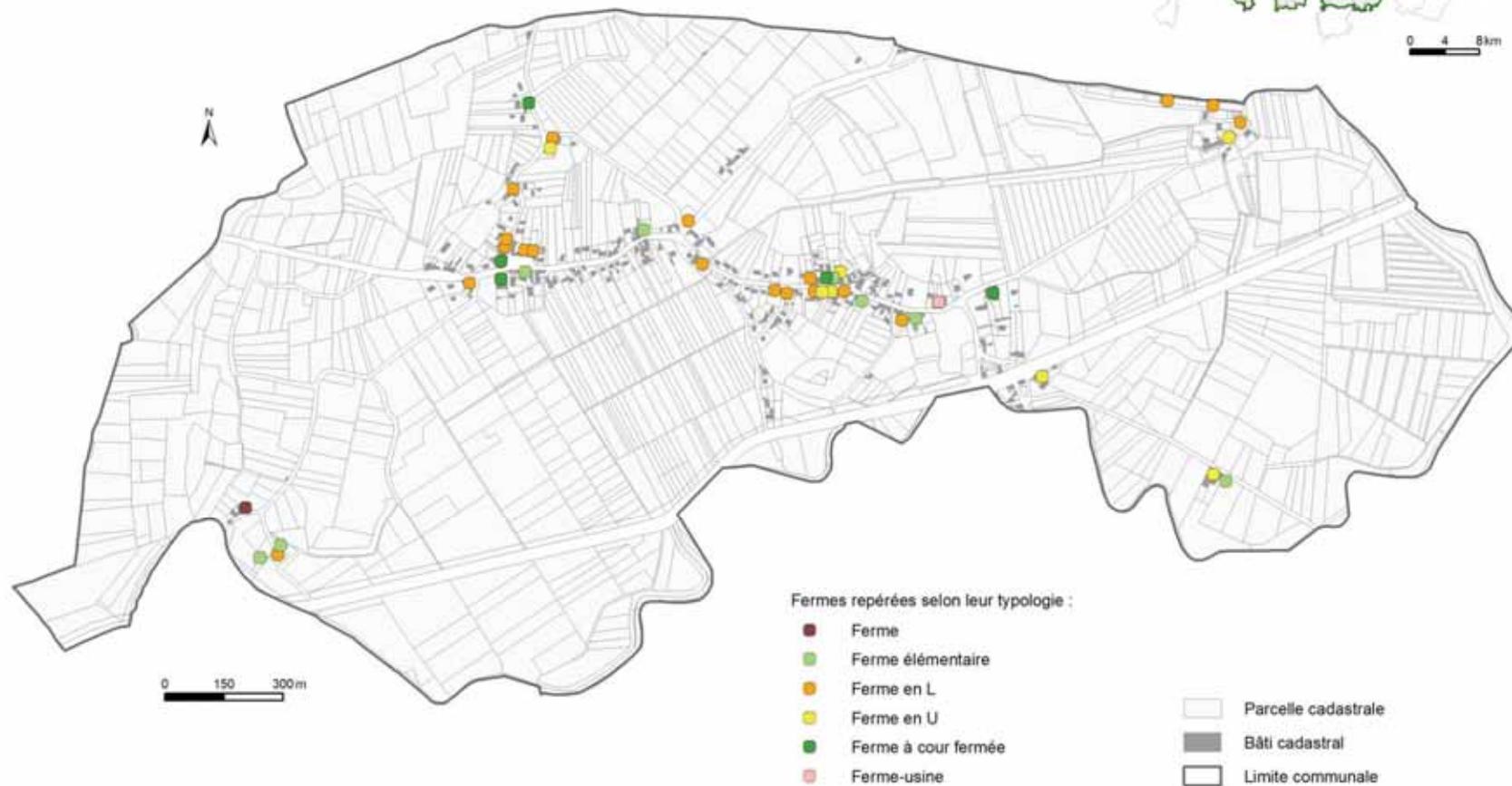
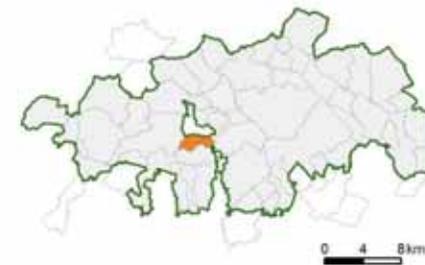


Bâti agricole

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

Les fermes

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Le bâti ancien de la commune de Warlaing est un bâti essentiellement agricole, datant sans doute pour l'essentiel à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Sur 56 éléments repérés sur la commune, 73% du bâti est lié à l'agriculture.

Cinq typologies de fermes sont représentées :

- ferme en L
- ferme élémentaire
- ferme en U
- ferme à cour fermée
- et enfin ferme-usine.

Cette dernière ne conserve plus à l'heure actuelle sa fonction première et a été restaurée en maison. Seuls ses volumes et les toitures alors en place lors de l'étude d'inventaire de terrain en juillet 2008 l'ont rattaché à cette typologie. Il n'est cependant plus possible à l'heure actuelle de la traiter dans cette typologie (voir photos ci-dessous).



Ferme en L

La ferme en L est caractéristique du bâti de la commune. Son type est récurrent et s'égrène sur tout le territoire. 19 fermes en L ont en effet été repérées, soit 45% des fermes repérées sur la commune.

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- plan en L
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées
- grange implanté en retour d'équerre, en fond de parcelle
- étable/écurie dans le prolongement du logis
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des 19 fermes en L repérées sur la commune:

Hameau de la Planche d'Alnes : 1

Hameau de Boverlot : 3

Centre village

- lieu-dit Le Château : 2
- centre : 6
- 12 rue de la Planche : 1
- 38, 58, 208, 636, 1160 et 1174 rue Firmaine : 6

Ferme en L la plus caractéristique, située 208 rue Firmaine, et ayant subi que très peu de modifications (à la date d'enquête de terrain). Sont à noter le traitement de son soubassement, l'ancien badigeon de chaux sur les murs, le toit à deux pans en pannes noires vernissées encadré de ses deux souches de cheminées, et la grange en arrière de parcelle, perpendiculaire au corps de logis. Le tout forme un ensemble harmonieux et représentatif de cette typologie.





A l'instar de la ferme située au 208 rue Firmaine, cette ferme-ci, se trouvant également le long de la même rue, suit les caractéristiques de la ferme en L. Ses volumes, imposants, la distinguent cependant de l'édifice précédent et permettent de la dater au plus tôt du dernier quart du XIX^e siècle (tandis que la ferme sise au n°208 pourrait être plus ancienne, du fait d'un gabarit d'ensemble plus réduit).



Cet ensemble de fermes correspond à la typologie présentée. Leur plan au sol les caractérise en effet en tout premier lieu : l'ensemble des bâtiments (corps de logis et bâtiments agricoles) sont disposés en L, la grange généralement perpendiculairement au logis. Ces fermes se trouvent aux hameaux de Planches d'Alnes (photo en haut à gauche) et du Buverlot (les deux photos suivantes), et dans le centre village, aux 38 et 58 rue Firmaine (pour les deux photos ci-contre).



Ferme élémentaire

Sur 42 fermes au total, 8 fermes élémentaires ont été repérées sur la commune, soit 1/5^e des fermes repérées sur la commune (19%).

Caractéristiques principales

- implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- pignons découverts
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- étable/grange : lucarne passante pour le fenil
- dépendances agricoles : fournil, remise

Localisation des huit fermes élémentaires repérées

Hameau de la Planche d'Alnes : 2

Hameau de Bonnier Médard : 1

Centre village :

- lieu-dit Le Château : 2
- centre et 846 rue Firmaine : 3



Sur les 8 fermes élémentaires repérées sur la commune, cette ferme située au lieu-dit Le Château dans le centre village est la plus représentative de la typologie : corps de logis et grange sont abrités sous le même toit et la mise en peinture différenciée du soubassement et des murs participent à une harmonie générale de la maison.



Cette petite ferme élémentaire du centre village, très représentative de la typologie, en présente toutes les caractéristiques. Son état de délabrement semble pourtant la vouer à une démolition certaine si rien n'est très rapidement envisagé.



Ferme en U

Sept fermes en U ont fait l'objet d'un repérage sur la commune. Elles sont en proportion moindre (42 fermes au total), ne représentant qu'un peu plus d'1/6^e des fermes repérées sur la commune (16,6%).

Caractéristiques principales

- plan en U
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

Localisation des sept fermes en U repérées

Hameau de Bonnier Médard : 1

Hameau de Buvrlot : 1

Hameau des Eronnières (écluse de Warlaing) : 1

Centre village :

- centre : 3
- 339 rue Firmaine : 1



Les trois fermes repérées les plus représentatives de cette typologie, notamment par l'implantation des corps de bâtiments sur la parcelle (facilement identifiables depuis la rue) se trouvent au hameau de Bonnier Médard (image du haut), à celui de l'Ecluse (dit Les Eronnières sur la cadastre actuel, pour l'image centrale) et au 339 rue Firmaine dans le centre village (image du bas).





Hameau Le Bouverlot. La grange a malheureusement perdu son toit d'origine.



Une autre ferme en U dans le centre du village. La cour, formée par le U des différents corps de bâtiment, est en arrière du corps de logis



Une ferme en U dans le centre village.



Un dernier exemple le long de la rue principale. Le U formé par les différents corps de bâtiment n'est pas identifiable depuis la rue, mais visible sur le plan cadastral (ce qui a permis le repérage de l'édifice en tant que ferme en U).

Ferme à cour fermée

Sur Warlaing, les fermes à cour fermée datent du dernier quart du 19^e siècle, comme en témoignent les dates portées et les imposants volumes des bâtiments, caractéristiques de ce siècle. Elles sont moins présentes dans le paysage bâti, comprenant six fermes repérées sur 42, soit 14% des fermes repérées sur la commune.

Caractéristiques principales

- plan carré
- en rez-de-chaussée
- porche clôturant l'ensemble
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées ou tuiles mécaniques plates
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou en dalle de pierre bleue

Localisation des cinq fermes à cour fermée repérées

Hameau de l'Ecluse (dit les Eronnières sur le cadastre) : 1

Centre village :

- centre : 2
- 1226 et 1231 rue Firmaine : 2

Localisation de la ferme-usine au lieu-dit Le Château : 1



Deux fermes à cour fermée caractéristiques par leur porche d'entrée monumental, situées au hameau de l'Ecluse et au 1231 rue Firmaine, à l'extrémité est du centre village. Sur son porche apparaît la date de sa construction : 1861.



Deux autres fermes à cour, l'une le long de la route principale traversant le village, l'autre au 1226 de la rue Firmaine. Cette dernière semble avoir perdu le porche (ou le portail) ouvrant sur sa cour à l'origine.

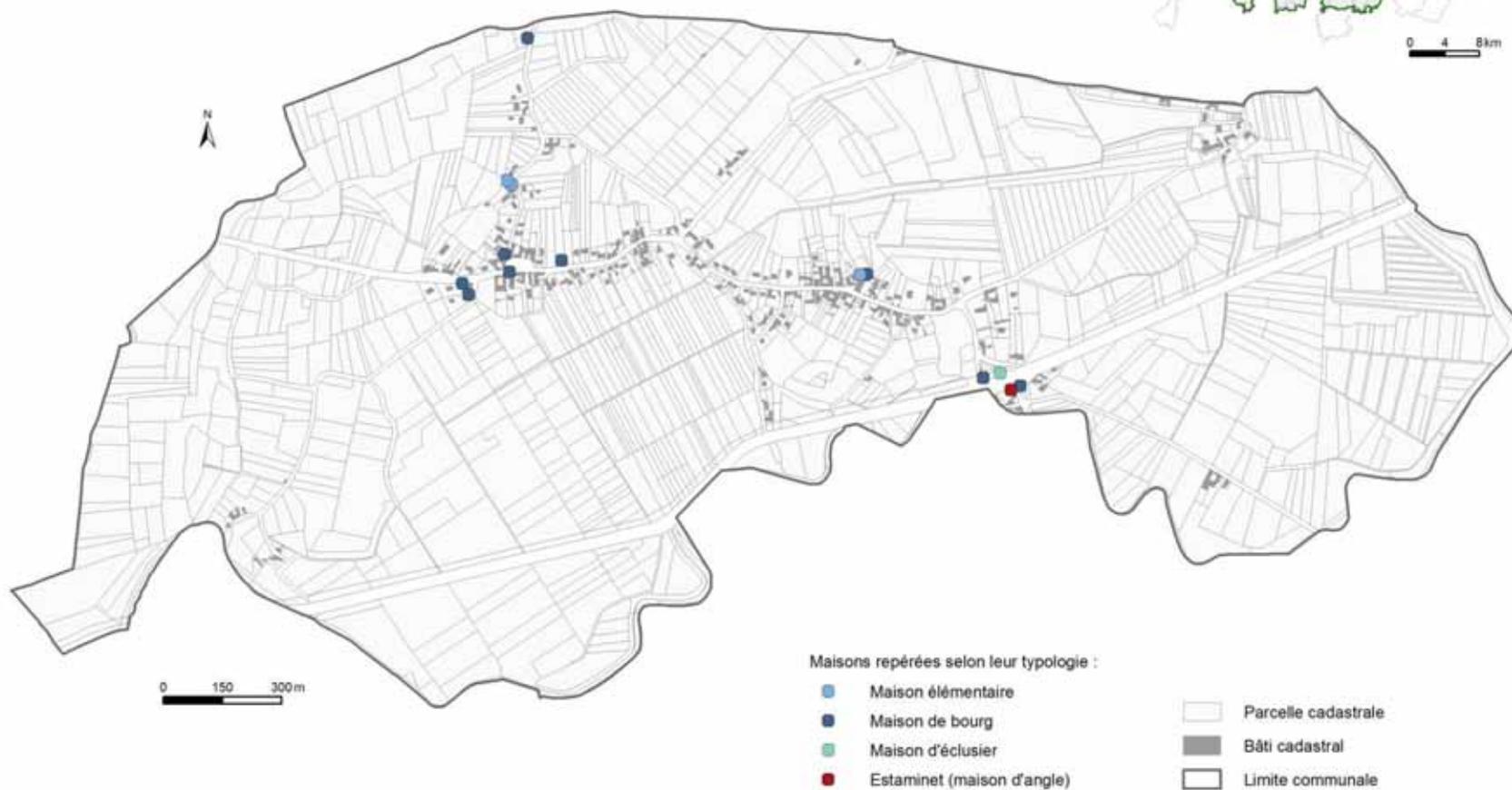




Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

Les maisons

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire© IGN© Paris, 2010 - PNRSE / IPB© juillet 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Comme vu dans le chapitre précédent, le bâti traditionnel de Warlaing est essentiellement agricole. Même mineur, il faut y ajouter la typologie des maisons, représentant 23% et correspondant à ¼ du bâti repéré de la commune. Ce corpus comprend deux principales typologies de maisons : maison de bourg et maison élémentaire.

La mairie, ancienne maison bourgeoise, elle est présentée dans la partie traitant du bâti communal (voir pages 31-32).



Vue générale de la mairie, ancienne maison bourgeoise.

Maison de bourg

Le centre de Warlaing compte quelques exemples de maisons de bourg, avec huit édifices sur 14, soit 57% des maisons repérées sur la commune. Sont compris dans ce corpus un « chalet suisse », une maison d'éclusier et une maison d'angle.

Caractéristiques principales

- plan carré
- façade principale donnant sur la rue
- deux niveaux
- 3 travées
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques laissées à nu
- soubassement enduit
- toit à longs pans ou à longs pans brisés
- tuiles mécaniques plates

Localisation des 11 maisons de bourg repérées sur la commune

Hameau de l'Ecluse (dit des Eronnières sur le cadastre actuel) : 4

Centre village :

- lieu-dit Le Château : 1
- centre : 2
- 22, 131, 638 et 1086 rue Firmaine : 4



Ces deux maisons sont caractéristiques du type maison de bourg, avec leurs deux niveaux d'élévation et leurs trois travées en façade. L'élément fondamental qui les différencie est la présence d'un toit en pans brisés pour la première (le long de rue principale du village), abritant le second niveau ouvert grâce à des chiens assis, et un second niveau pour l'autre (131 rue Firmaine) formant un étage à part entière.

La singularité des maisons de bourg du village de Warlaing réside en ses trois exemples : le « **chalet suisse** », la **maison d'éclusier** et une **maison d'angle**.



Petit « chalet suisse » situé 22 rue Firmaine dans le centre du village, cette maison de bourg est unique en son genre. Avec un pignon front à rue couvert d'un toit à pan brisé et un décor de briques vernissées, cet édifice est un bel exemple de « personnalisation » du bâti dans les années 1920-1930.



Cette maison relève en tous points de la typologie des maisons de bourg, avec ses deux niveaux d'élévation, ses trois travées en façade principale et son toit à deux pans. Seule sa fonction d'origine la distingue très clairement du corpus, puisqu'elle abritait la personne chargée de la maintenance de l'écluse barrant la Scarpe.



Cette maison d'angle située au hameau de l'Ecluse (dit des Eronnières sur la cadastre), se distingue par la présence d'un pignon en redents sur sa travée d'angle. Selon la coutume régionale, il est dit des maisons d'angle qu'elles étaient d'anciens estaminets, souvent construits à la croisée des chemins. Ce pourrait être le cas de celle-ci.

Maison élémentaire (dite maison en longueur ou longère)

La maison élémentaire est à l'heure actuelle peu représentée sur la commune de Warlaing, ne comprenant que trois édifices sur 12, soit ¼ des maisons repérées. Ceci peut s'expliquer par des destructions ou restaurations successives ayant fait disparaître ou dénaturé le bâti d'origine.

Caractéristiques principales

- Implantation perpendiculaire à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

Localisation des 3 maisons élémentaires repérées sur la commune

Ces trois maisons se trouvent dans le centre village :

- une au lieu-dit Le Château
- deux aux 224 et 234 rue Firmaine



Ces trois maisons sont caractéristiques de la maison élémentaire de par leur seul niveau de rez-de-chaussée. Celle se trouvant au lieu-dit Le Château (image en bas à gauche) dans le centre village, se distingue des autres par l'enduit en gravier roulé porté sur façade, permettant un sobre décor autour de ses encadrements de fenêtres. La maison du 224 rue Firmaine (en bas à droite) se distingue par la présence d'un angle de mur arrondi, permettant de manier plus aisément les engins agricoles, et évitant qu'un angle droit ne s'abîme à leur passage. La dernière maison, au 234 rue Firmaine (en haut à droite), se distingue par la présence d'une chapelle (sans doute nettement plus tardive) accolée à son pignon.

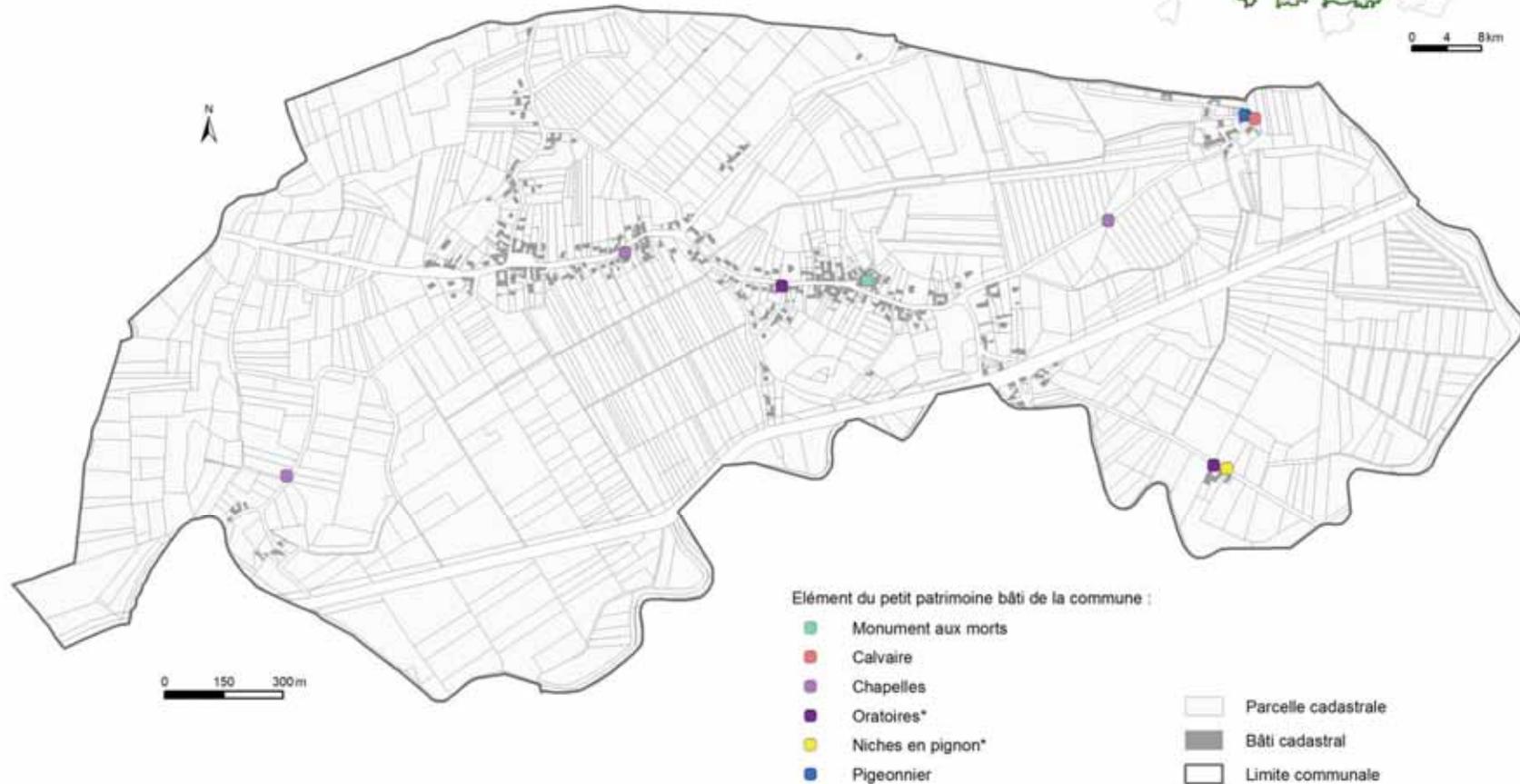
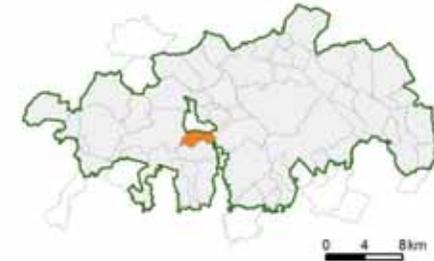
Petits éléments de patrimoine bâti



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

Petits éléments du patrimoine bâti

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



* Les éléments de cette typologie n'ont pas tous été géolocalisés.
Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / IPBG juillet 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

Patrimoine religieux

Chapelles

Trois chapelles se retrouvent sur la commune, aux trois lieux les plus densément bâtis : une chapelle à l'entrée du hameau de la Planche d'Alnes, une autre à l'entrée de celui de Buverlot, et la dernière dans le centre du village.

Constructions simples, elles datent du XIX^e siècle, et suivent la même typologie : un plan carré pour un petit bâtiment aux murs de briques (enduits ou non suivant les restaurations). Elles s'ouvrent en façade sur rue par une large baie en arc en plein cintre fermée d'un portail (en ferronnerie ou en bois), donnant sur une abside semi-circulaire. Elles sont couvertes d'un toit à longs pans, en tuiles mécaniques ou en ardoises.



Chapelle de la Vierge Miraculeuse, dans le centre du village, portant la date de 1845.



Chapelle Notre-Dame de Lourdes du hameau de la Planche d'Alnes, érigé en 1875.



Chapelle Notre-Dame des Affligés, du hameau de Buverlot, datant de 1881.



Chapelles ou oratoires attenants à une ferme

Certains oratoires (ou petites chapelles, suivant l'appellation locale), se retrouvent au sein de propriétés privées, le plus souvent pris dans le mur d'enceinte de fermes à cour fermées. C'est le cas de trois oratoires sur Warlaing.



Oratoire se trouvant dans le mur d'enceinte de la ferme de Bonnier Médard



Oratoires localisés dans le centre du village



Oratoire localisé dans le centre du village

Niches en pignon des habitations

A l'image des oratoires, des niches se retrouvent dans les pignons des fermes, visibles de la rue. Elles abritent une statue de la Vierge ou un saint, comme ce saint Roch sur le pignon d'une ferme non loin de l'écluse.



Bonnier Médard et Les Eronnières



Calvaire

Outre le calvaire se trouvant sur le pignon de l'actuelle école maternelle, un autre se situe au hameau de Buverlot.



Colombophilie

Un pigeonnier

Dans l'enceinte d'une des anciennes fermes du hameau de Buverlot se trouve un pigeonnier : bâti simple de petites dimensions, ses murs de briques sont recouverts d'un ancien badigeon de chaux blanc, qui a tendance à s'effriter par usure et manque d'entretien.

D'autres du même type sont sans doute encore en place dans des propriétés de la commune.

Les pigeonniers peuvent également prendre la forme de simples ouvertures (en formes de meurtrières ou carrées), sur les pignons de certaines granges ou étables/écuries, dans les enceintes des fermes. Cette forme n'a cependant pas été relevée sur la commune, faute de pouvoir pénétrer dans les propriétés, ou ayant tout simplement disparue au fil des restaurations successives que subissent les bâtiments.



Monument aux morts

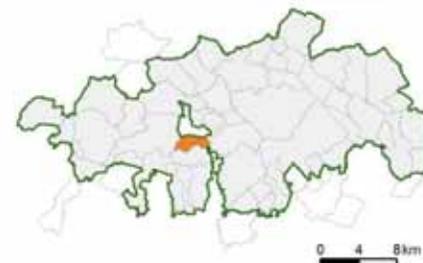
Un monument aux morts se trouve sur la place de l'église, dans le centre de Warlaing.

Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :
Inventaire du Bâti sur la commune de Warlaing

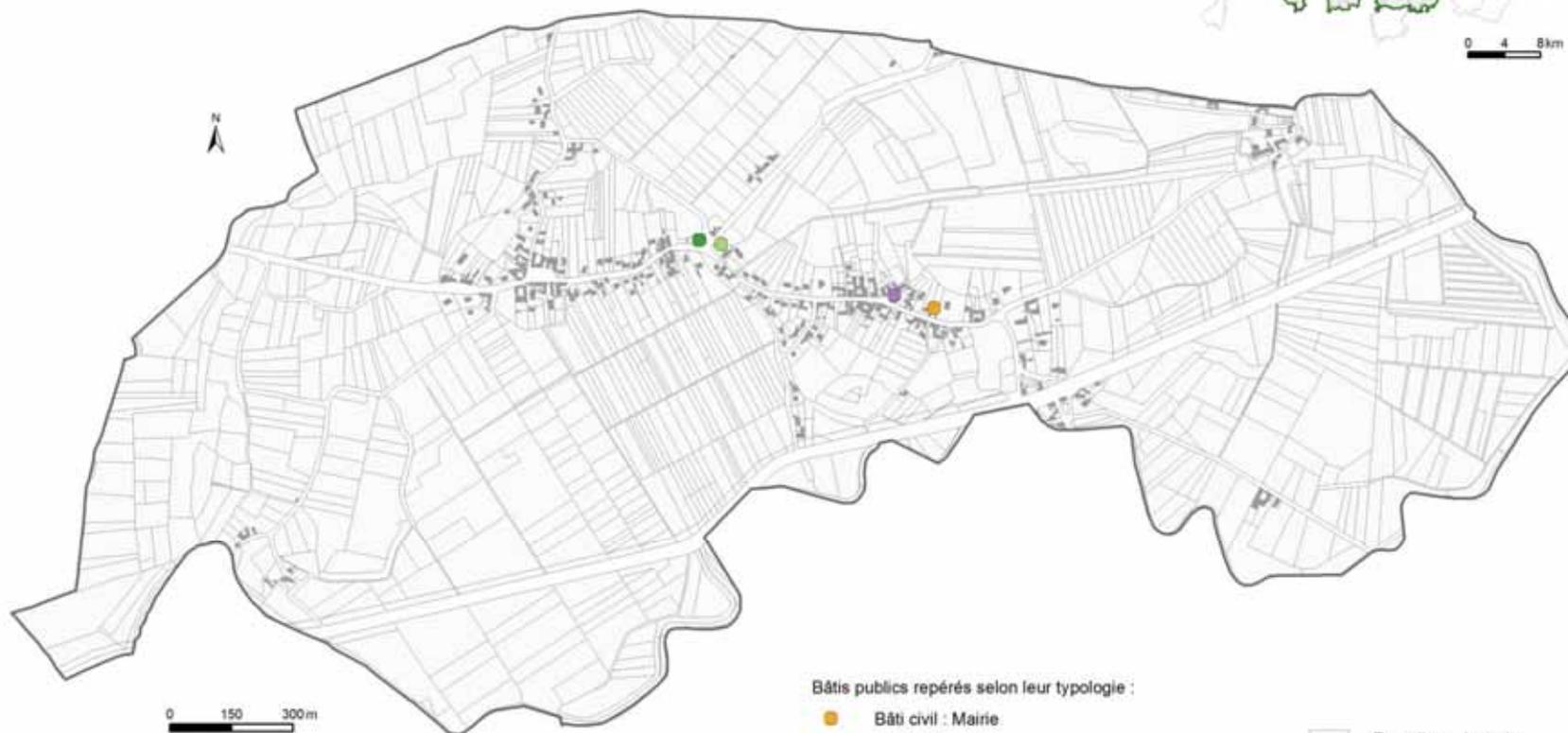
Bâti public

Bâti public

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



0 4 8 km



Bâti publics repérés selon leur typologie :

- Bâti civil : Mairie
- Bâti civil : Ecole
- Bâti civil : Calvaire-école
- Bâti religieux : Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption

- Parcelle cadastrale
- Bâti cadastral
- Limite communale

Bâti civil

Mairie

Ancienne maison bourgeoise datant du dernier quart du XIX^e siècle, la mairie de Warlaing se trouve dans le centre du village. Une date portée témoigne de son ancienneté, 1863 (sur l'un des pavillons d'angle de l'entrée), mais ne signifie pas pour autant que l'ensemble date de la même année.



vue d'ensemble



date portée



pavillon d'entrée



portail en pierre blanche

Un imposant portail en fer forgé, encadré de piliers carrés en pierre blanche (de la craie), est mis en valeur par deux pavillons. Ces derniers, en briques, sont cantonnés de pilastres d'angle, et d'une porte en arc en plein cintre sur la façade donnant sur la rue (maintenant bouchée), surmontée d'un bandeau de briques.



De plan carré, le bâtiment s'élève sur deux niveaux. Ces derniers sont marqués par un bandeau mouluré, courant dans la continuité des appuis et des linteaux des fenêtres. Sa façade principale, ordonnancée, est divisée en cinq travées. Les ouvertures, de forme rectangulaire, sont plus hautes que larges. Les murs sont en briques. Seule la façade principale est enduite. Soubassement et pilastres d'angle sont portés en surépaisseur de l'enduit. A l'origine, les pilastres portaient un décor en table au rez-de-chaussée, et étaient cannelés à l'étage (ils se retrouvent en l'état sur la façade postérieure). La travée centrale est mise en valeur par un balcon sur la porte-fenêtre de l'étage. Une corniche, au décor d'oves, perles et pirouettes, vient couronner le mur. Elle est surmontée d'un important chéneau en bois, reposant sur des consoles. Le toit, en croupe, est couvert de tuiles mécaniques plates. Une lucarne est placée à l'aplomb de la travée axiale.



Pilastres d'angle, à décor en tables au rez-de-chaussée, et cannelés à l'étage.



Corniche en plâtre, au décor d'oves, perles et pirouettes.



Calvaire-école (actuelle école maternelle)



Calvaire-école se trouvant sur le lieu-dit de Alnes, dans le centre du village.



Datant du dernier quart du XIX^e siècle, il n'est pas sans rappeler, de par sa forme (et son accolement inhabituel à un bâtiment existant), le calvaire-mairie de Millonfosse, œuvre de l'architecte Louis Dutouquet.

⇒ calvaire-mairie de Millonfosse

⇓ calvaire-école de Warlaing



L'école s'organise sur un plan en U. Elle comprend deux corps de bâtiments principaux reliés entre eux par un préau.

Le bâtiment implanté à l'est est pourvu du calvaire, sur le pignon donnant sur la rue.

S'élevant en rez-de-chaussée, ses murs sont en briques, percés d'importantes fenêtres en arc surbaissé, plus hautes qu'elles ne sont larges. Des cordons de briques courent le long des façades au niveau des appuis des fenêtres et de leurs impostes. Le bâtiment est couvert d'un toit à longs pans à pignons découverts, en tuiles mécaniques.



Vues du bâtiment d'école : calvaire et façade sur cour.

Un autre bâtiment lui fait face, sans doute le logement de l'instituteur. Il suit les mêmes caractéristiques. Le préau est quant à lui situé en fond de parcelle, parallèlement à la rue.

Il est à noter que cet ensemble ne semble pas avoir été conçu dès l'origine en tant qu'école. En effet, les deux corps de bâtiments précédemment décrits font penser à une ancienne ferme comprenant corps de logis grange, reconvertis par la suite en école. Le logis est le bâtiment se trouvant à l'est sur la parcelle, l'ancienne grange (ou étable ?) le bâtiment sur lequel s'adosse le calvaire. En effet, son volume, sa pente de toit et les wembergues l'encadrant laissent à penser à une ancienne fonction agricole.



ancien logement de l'instituteur (?)

Ecole (actuelle école primaire)



A proximité du calvaire-école se trouve une autre école, datant du début du XX^e siècle.

En 1920, des travaux de restauration sont entrepris pour le logement de l'instituteur, concernant les maçonneries et menuiseries. Ils sont dirigés par l'architecte Louis Lemaire. Les travaux de peinture sont exécutés par Louis Covin, peintre à Wandignies, et ceux de menuiserie par l'entreprise Hennocq, de Brillon².

De plan en L, l'école se compose de deux corps de bâtiments : l'école et le préau. Le bâtiment d'école s'élève sur deux niveaux : le rez-de-chaussée étant réservé aux salles de classe, et l'étage abritant à l'origine le logement de l'instituteur. Sa façade principale, ordonnancée, est divisée en cinq travées. Les

ouvertures, de formes rectangulaires, sont pourvues de linteaux en ciment. La porte a (malheureusement !) été restaurée : son imposte a disparu au profit d'une porte standard, de plus petites dimensions que celle d'origine. L'ensemble des murs est en brique, décoré de pilastres, cordons et d'une corniche du même matériau. Le bâtiment est couvert d'un toit en croupe, en tuiles mécaniques vernissées, reposant sur un chéneau en bois. A ce bâtiment principal a été ajoutée dans son prolongement une annexe, servant probablement de salle de classe supplémentaire à un moment donné. Construite en brique également, ses ouvertures sont de plus importantes dimensions que celles du corps de bâtiment principal, et ont un arc surbaissé. Cette annexe est couverte d'un toit à longs pans, en tuiles flamandes mécaniques. Le préau se trouve lui en retour d'équerre, et est couvert en appentis.



façade principale donnant sur la cour



bâtiment principal



annexe



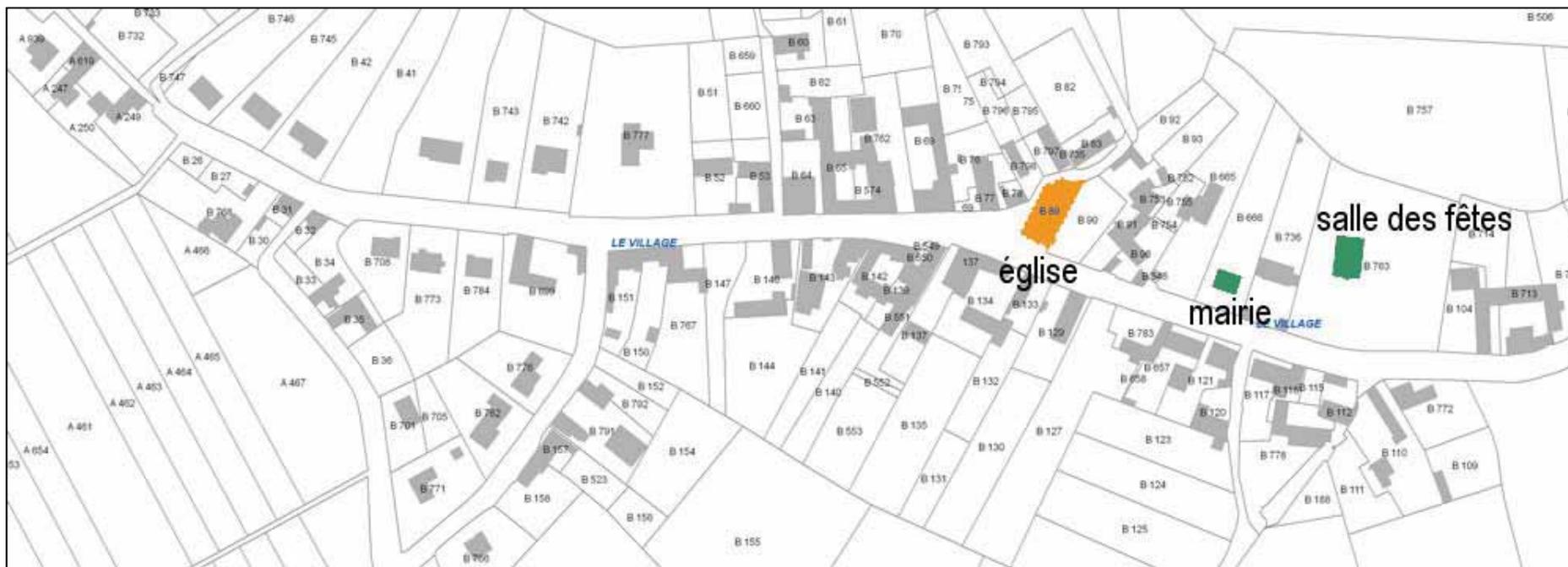
préau



² Source : AD du Nord, 2O640/75.

Bâti religieux

Eglise paroissiale Notre-Dame-de-l'Assomption



L'église se trouve au centre du village. Elle se compose d'une nef et de deux bas-côtés, précédée d'une tour-clocher à l'ouest, et d'un chevet à pans coupés à l'est. L'ensemble est élevé en briques, rehaussées de pierre calcaire blanche (craie). Le clocher est couvert d'une flèche octogonale et de quatre clochetons en cuivre. Les toits de la nef et des collatéraux sont eux couverts en ardoise.



vue d'ensemble



chevet à dans coupés



portail en arc brisé

De par son style néogothique, l'église de Warlaing date de la fin du milieu du 19e siècle. Elle est l'œuvre de Charles Leroy, architecte lillois ayant essaimé dans le département du Nord, plus connu pour la construction de Notre-Dame-de-la-Treille sur la métropole lilloise, mais aussi de l'église Notre-Dame de Fives à Lille, Saint-Hilaire à Halluin, Saint-Waast à Wambrechies et enfin Saint-Quentin à Avelin et Saint-Martin à Croix, dont les façades occidentales présentent d'importantes similitudes avec la celle de l'église de Warlaing. En 1924, des travaux de charpente et de couverture sont entrepris : le clocher est couvert d'ardoise, la charpente et les chéneaux sont réalisés soit en sapin rouge, soit en chêne. Les clochetons sont eux recouverts d'ardoise de Fumay, tandis que la sacristie est couverte en pannes flamandes, avec jointoiement extérieur au mortier de ciment. Les autres toitures de l'édifice sont prévues en fibrociment. Tous les faitages et arêtières sont couverts en zinc. Ces travaux sont effectués sous la direction de l'architecte Léon Raux et réalisés par l'entrepreneur Desbarbieux, de Valenciennes. Ils sont pris en charge par la Société Coopérative de reconstruction des églises du diocèse du Cambrasis, à laquelle la commune de Warlaing est adhérente.



Eglises construites par le même architecte, Charles Leroy : Notre-Dame de Fives à Lille (photo de gauche), Saint-Hilaire à Halluin (photo du centre) et Saint-Quentin à Avelin (photo de droite).



Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.

Le **Parc naturel régional Scarpe-Escaut** peut aussi venir **en appui**, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).



POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
Mieux connaître	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune		✓	
Documents de planification	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L.123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
Qualité des projets de restauration lors de l'instruction	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
Sauvegarder le patrimoine	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
Sensibilisation/valorisation	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓



Glossaire

Appui de fenêtre	surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.
Arc en plein cintre	arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.
Arc surbaissé	arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.
Badigeon	lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.
Bandeau	moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.
Bas-côté ou collatéral	partie latérale d'une église.
Cantonné	en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.
Cense	ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escaut. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.
Chapelle	pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.
Chéneau	conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.
Console	support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).
Corniche	couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.
Corps de bâtiment	partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faîte du toit.
Chevet et abside	le chevet est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L' abside est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).
Enduit	revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.



Épis de faitage	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faîte.
Façade ordonnancée	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
Faîte du toit	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également faitage .
Fenil	local où l'on abrite le foin.
Fournil	local dans lequel se trouve le four à pain.
Imposte	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
Linteau	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
Modénature	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
Mouluration	ensemble des profils d'un corps de moulures.
Nef	vaisseau central d'une église.
Oratoire	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
Pignon	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit couvert ou découvert . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
Pilastre	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
Toit à longs pans	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
Toit en pavillon	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un épis de faitage .
Travée	sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.
Tuile flamande	dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

Tuile mécanique

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

Volet battant

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



Contact

Maison du Parc
 357, rue Notre Dame d'Amour
 59230 Saint-Amand-les-Eaux
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Parc naturel régional
 Scarpe - Escaut

Partenaires financiers :



REGIE DE L'ESCAUT
 14000 - 03 20 41 34 00

avec le soutien
 de la Direction Régionale
 des Affaires Culturelles

